



L'ÉCOLE
DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE

En raison de la reprise épidémique
LES SEMINAIRES n°3 ET 4
de JANVIER ET FEVRIER 2022
AURONT EXCEPTIONNELLEMENT LIEU EN DISTANCIEL
(via Zoom)

Les séminaires thématiques Protection de l'enfance

Séminaires de formation de 2 jours

PROGRAMME 2021-2022

PRÉSENTATION

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 20 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

TARIFS : SÉMINAIRE DE 2 JOURS : 420 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code général des impôts).

Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION : École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'USIC : 18 rue de Varenne, 75007 PARIS (voir aussi Informations pratiques), de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sur deux jours. **Séminaires dispensés en présentiel*** sauf restrictions sanitaires.

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'École de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620475) est certifiée Qualiopi.

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter : Tel : 01 53 10 24 10

En raison de la reprise épidémique
LES SEMINAIRES n°3 ET 4
de JANVIER ET FEVRIER 2022
AURONT EXCEPTIONNELLEMENT LIEU
EN DISTANCIEL
(via Zoom)

* Pass sanitaire exigé (schéma vaccinal complet ou test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h) . Voir Bulletin d'inscription.



LES SÉMINAIRES PROPOSÉS

SÉMINAIRE
I

Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**17 - 18
NOVEMBRE
2021**

CONTENU DE LA FORMATION :

- Droit en protection de l'enfance : CASF, Code Civil, CIDE...
- La protection de l'enfance : un sujet interinstitutionnel.
- La protection de l'enfance : un sujet économique - Les enjeux managériaux des dynamiques de projet.

Public : élus et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. **Objectifs :** mieux situer la PE dans son contexte législatif et socio-économique, identifier les marges de manoeuvre à l'échelon institutionnel.

SÉMINAIRE
II

Besoins fondamentaux et droits de l'enfant : étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**14 - 15
DÉCEMBRE
2021**

CONTENU DE LA FORMATION :

- Présentation des résultats de la démarche de consensus sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance" : quels besoins ? Comment mieux les prendre en compte ?
- Une démarche indissociable d'une meilleure connaissance et d'un respect plus systématique des droits de l'enfant. Examen, à partir de cas pratiques de parcours en protection de l'enfance, des enjeux et conséquences pour les équipes de terrain et l'encadrement d'une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux et droits de l'enfant.
- Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité.

Public : élus et cadres de la protection de l'enfance et des institutions partenaires (santé, justice, etc.) **Pré-requis :** bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. **Objectifs :** connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant et identifier les règles de base pour répondre au besoin de sécurité des enfants.

SÉMINAIRE
III

Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**11 - 12
JANVIER
2022**

CONTENU DE LA FORMATION :

En raison de la reprise épidémique SÉMINAIRE DISPENSÉ EN DISTANCIEL (via Zoom)

- De l'évaluation des situations à la mise en œuvre d'un plan d'aide : pourquoi et comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ?
- Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.
- Les nouvelles opportunités de recours aux TDC dans les cadres administratif et judiciaire.
- Identifier ce qui fait « savoir » et mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.

Public : tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. **Pré-requis :** bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. **Objectifs :** développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.

SÉMINAIRE
IV

Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**8 - 9
FÉVRIER
2022**

CONTENU DE LA FORMATION :

En raison de la reprise épidémique SÉMINAIRE DISPENSÉ EN DISTANCIEL (via Zoom)

- Étude critique à partir d'un exemple de parcours.
- Modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours, et implication en termes d'organisation, de pratiques et de postures.

Public : tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. **Pré-requis :** bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. **Objectifs :** identifier les enjeux initiés par la loi de 2016 concernant le principe de parcours, identifier les bonnes pratiques permettant d'assurer des parcours cohérents aux enfants.

SÉMINAIRE
V

La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en œuvre

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**15 - 16
MARS
2022**

CONTENU DE LA FORMATION :

- Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelle méthode pour le cadre en protection de l'enfance ?

Public : élus et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. **Objectifs :** distinguer prise de risques et prise de responsabilités, penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

SÉMINAIRE
VI

PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**5 - 6
AVRIL
2022**

CONTENU DE LA FORMATION :

- La finalité du Projet pour l'enfant (PPE), la variabilité des contenus et des formalisations.
- Présentation d'outils opérationnels qui facilitent la prise en compte des besoins de l'enfant et l'association des familles dans l'élaboration du projet.
- Les enjeux en termes de coordination, de coopération et de secret professionnel.

Public : tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. **Pré-requis :** bonne connaissance des dispositifs et mesures de la protection de l'enfance. **Objectifs :** mieux situer le rôle du PPE, notamment dans les attendus réglementaires, border des éléments méthodologiques pour une conduite de projet adaptée.

SÉMINAIRE
VII

L'évaluation des besoins de l'enfant en protection en l'enfance

2 JOURS

**TARIF :
420€**

**17 - 18
MAI
2022**

CONTENU DE LA FORMATION :

- Élaborer une stratégie évaluative, apports méthodologiques sur l'évaluation en protection de l'enfance.
- Utiliser un référentiel : exemple du référentiel CrEAI rhône-Alpes.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. **Pré-requis :** Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance. **Objectifs :** s'approprier les éléments méthodologiques d'une démarche d'évaluation en protection de l'enfance, situer l'évaluation des besoins de l'enfant dans un processus co-construit avec les familles et l'enfant, utiliser un référentiel de manière efficiente.

LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

■ **Geneviève AVENARD**, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseur des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020.

■ **Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL**, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone.

■ **Claudine BRISSONNET**, docteur en psychologie, expert et consultante en évaluation et en protection de l'enfance.

■ **Flore CAPELIER**, docteure en droit public, membre associée du CERSA, Université Paris 2 Pantheon Assas.

■ **Gaëlle CASTREC**, responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère.

■ **Gabrielle CHOUIN**, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape.

■ **Catherine CLAVEAU-MILANETTO**, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

■ **Priscille GERARDIN**, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray, directrice de l'enseignement du DUI Médecine et santé de l'adolescent.

■ **Jean-Guy HEMONO**, directeur général de la Sauvegarde 56.

■ **Carl LACHARITÉ**, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

■ **Mohamed L'HOUSSNI**, directeur fondateur de A. RETIS.

■ **Didier LESUEUR**, délégué général de l'ODAS.

■ **Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, médecin, auteure du rapport

sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance, ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger, ancienne directrice enfance-famille en département.

■ **Rosa MASCARO**, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille.

■ **Paola MILANI**, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie).

■ **Jean-Michel PERMINGEAT**, ancien magistrat, ancien directeur Enfance-famille en département.

■ **Laurent PUECH**, fondateur du site www.secretpro.fr

■ **Anne RAYNAUD**, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7).

■ **Chantal RIMBAULT**, présidente de l'association nationale des directeurs de l'enfance et de la famille (ANDEF), directrice de la protection de l'enfance et de la jeunesse dans un département.

■ **Régis SÉCHER**, chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers.

■ **Laurent SOCHARD**, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers.

■ **Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ**, coordinateurs pédagogiques, professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures.

■ **Karine SENGHOR**, juriste publiciste de formation, directrice générale de l'Action Sociale et organisatrice des Assises nationales de la protection de l'enfance, anime certaines formations et les conférences de l'École de la Protection de l'Enfance.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale (Société d'édition, de formation et d'événementiel) fondatrice et propriétaire de l'École et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. - SARL au capital de 91 469,41 €. L'Action Sociale est certifiée Qualiopi.

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret : 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE : 5814 Z -

Numéro de déclaration formation : 11753620475

Certificat QUALIOPi : N°B02607 du 29/11/2021

Relevé d'identité bancaire : Domiciliation : BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque : 30004 Code guichet : 02790 Numéro de compte : 00010099563 Clé RIB : 48

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque : les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale

Le montant des frais d'inscription est de 420 € nets. (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du CGI). Plusieurs séminaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de séminaires choisis (voir bulletin d'inscription).

Annulation - Absences : Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours ouvrés avant le début de la formation seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début de la formation les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription.

En cas de maladie du stagiaire, ou de test covid positif rendant impossible la présentation du pass sanitaire, ou d'absence liée à un isolement en tant que cas contact Covid, les droits d'inscription du stagiaire resteront dus à l'issue de la formation concernée, mais le report de participation de ce stagiaire ou son remplacement par un autre agent sur la session concernée ou sur une session ultérieure sera possible (nous consulter - justificatif maladie ayant conduit à l'absence demandé).

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION :

L'USIC, salle Pupey-Girard

18 rue de Varenne

75007 PARIS

ACCÈS :

- Métro rue du Bac (ligne 12) ou

métro Sèvres-Babylone (lignes 10 et 12)

- Bus lignes : 39, 70, 63, 68, 84, 87, 94 et 83

CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Secrétariat de l'École de la protection de l'enfance

Tél : 01 53 10 24 10

Email : inscription@ecoleprotectionenfance.com

www.ecoleprotectionenfance.com

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter :

Tel : 01 53 10 24 10 ou florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BULLETIN D'INSCRIPTION SEMINAIRES 2021 - 2022

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :
L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance)
13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
ou par mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com

Pass sanitaire : Aucune inscription ne pourra être prise en compte par nos services si le responsable formation ne peut certifier ci-dessous qu'il informe le stagiaire de l'obligation de présenter un pass sanitaire valide durant les deux jours de formation (schéma vaccinal complet ou test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h) et qu'en cas de non-présentation du pass sanitaire les frais d'inscription resteront dûs.

STAGIAIRE

M. Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail

Nom : Prénom :

Etablissement :

Service :

Fonction :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Le responsable de cette inscription certifie qu'il est informé et en informe le stagiaire que celui-ci devra présenter un pass sanitaire valide durant les deux jours de formation (schéma vaccinal complet ou test PCR ou antigénique négatif de - de 24h), à défaut duquel il ne pourra accéder à la formation, les droits d'inscription restant cependant dûs.

Cachet, date et signature du responsable de cette inscription (direction, RH, Formation...):

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer :

Service :

Adresse :

Mail (si différent du responsable formation) :

IMPORTANT : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci. AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION OU D'UN DEVIS ?

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint / Virement Date :

Si OPCO Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) :

COLLECTIVITES : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : Siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 1 : Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance	17 et 18 NOVEMBRE 2021	420 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 2 : Besoins fondamentaux et droits de l'enfant : étude du nouveau paradigme de la protection de l'enfance	14 et 15 DÉCEMBRE 2021	420 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 3 : Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes <i>En raison de la reprise épidémique SÉMINAIRE DISPENSÉ EN DISTANCIÉL (via Zoom)</i>	11 et 12 JANVIER 2022	420 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 4 : Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire <i>En raison de la reprise épidémique SÉMINAIRE DISPENSÉ EN DISTANCIÉL (via Zoom)</i>	8 et 9 FÉVRIER 2022	420 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 5 : Prise de risques en protection de l'enfance : enjeux, modalités de mise en oeuvre	15 et 16 MARS 2022	420 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 6 : PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant	5 et 6 AVRIL 2022	420 €
<input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 7 : L'évaluation des besoins de l'enfant en protection de l'enfance	17 au 18 MAI 2022	420 €

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :